

POUR LES SOLIDARITÉS  
LE DÉPARTEMENT AGIT



SYNTHÈSE

2023 - 2027

# Solidarités 71

Schéma unique des solidarités  
de Saône-et-Loire

# SOMMAIRE

<b>POURQUOI METTRE EN PLACE UN SCHÉMA UNIQUE DES SOLIDARITÉS ?</b> .....	<b>p.4</b>
--	------------

## **AMBITION 1**

Confirmer le rôle du Département comme chef de file de l'action sociale et médico-sociale.....	<b>p.6</b>
--	------------

## **AMBITION 2**

Faciliter le parcours des bénéficiaires des services départementaux à tout âge de la vie.....	<b>p.9</b>
---	------------

## **AMBITION 3**

Accompagner les métiers des solidarités en Saône-et-Loire pour préparer l'avenir .....	<b>p.13</b>
--	-------------

## **AMBITION 4**

Consolider le dialogue avec les établissements et services sociaux et médico-sociaux.....	<b>p.13</b>
---	-------------

## **AMBITION 5**

Renforcer l'action sociale départementale.....	<b>p.14</b>
--	-------------

## **AMBITION 6**

Accompagner la perte d'autonomie et le handicap .....	<b>p.16</b>
---	-------------

## **AMBITION 7**

Répondre aux besoins des enfants et des familles.....	<b>p.19</b>
---	-------------

## **AMBITION 8**

Des parcours d'insertion résolument tournés vers l'emploi .....	<b>p.20</b>
---	-------------

# ÉDITO



Le Département est un acteur de premier plan dans le domaine des solidarités. Cela se traduit par de vastes politiques menées en faveur de nos concitoyens, depuis la naissance jusqu'au plus grand âge. En tant que grande collectivité de proximité, nous nous affirmons comme le chef de file de l'action sociale et médico- sociale parmi les nombreux acteurs détenteurs de compétences en la matière.

Or, malgré les intentions les plus nobles de ces derniers, la politique sociale relève parfois désormais d'un empilement de mesures qui entraîne l'illisibilité de certains dispositifs, la complexité des démarches ou la perte d'efficacité de l'action publique. Si le préjudice est grand pour les personnes, il l'est aussi pour l'ensemble du corps social.

Une politique de solidarité de qualité, c'est savoir tendre la main à nos concitoyens qui en ont besoin et ne laisser personne au bord du chemin. C'est tout mettre en œuvre pour protéger l'enfant. C'est apporter à une personne handicapée un accompagnement pertinent et humain. C'est accompagner celui ou celle qu'un accident de la vie entraîne vers la pauvreté à travers une démarche d'accès ou de retour à l'emploi. C'est engager une mobilisation d'ampleur pour que nos aînés bénéficient d'une vieillesse sereine. C'est aussi être là pour les accompagnants, reconnaître leur rôle essentiel au quotidien.

C'est dans cet esprit que nous avons rédigé ce Schéma unique départemental des solidarités, détaillé dans ce document, qui permettra de disposer d'une approche simplifiée et accessible de nos politiques publiques. Je tiens à remercier à cet effet l'ensemble de mes collègues élus en charge des politiques de solidarités, et leurs services, qui se sont investis pleinement dans l'élaboration et la rédaction de ce document.

**André ACCARY**  
Président du Département de Saône-et-Loire

# POURQUOI METTRE EN PLACE UN SCHÉMA UNIQUE DES SOLIDARITÉS ?

## UN SCHÉMA, C'EST QUOI ?

Un schéma est un document stratégique qui précise, pour une durée maximale de 5 ans, l'état des besoins sur un territoire donné et les actions qui peuvent être menées pour répondre à ces besoins. Traditionnellement, les schémas concernent une population ciblée et/ou une thématique.

L'objectif d'un schéma unique est de faire converger les politiques publiques pour améliorer les réponses apportées aux habitants et faciliter la pratique des professionnels.

Le Département de Saône-et-Loire fait le choix de s'engager dans une démarche de Schéma unique des solidarités pour les cinq prochaines années.

Par ce processus, la collectivité souhaite se doter d'un nouvel outil stratégique identifiant des priorités en matière d'**action sociale**, de soutien à l'**autonomie des personnes âgées et/ou en situation de handicap**, de soutien aux **enfants et aux familles**, de soutien à l'**insertion professionnelle** (ambitions thématiques) et des **priorités communes** à tous les domaines des solidarités (ambitions transversales).

La finalité du schéma unique est donc triple :

- › **Décloisonner et mettre en cohérence** les politiques publiques afin de faciliter un **accompagnement global de la personne** dans son parcours à tout âge de la vie
- › **Coordonner et animer** une approche transversale et territorialisée des solidarités dans le cadre d'un partenariat renforcé avec les acteurs locaux
- › **S'appuyer sur l'expertise des professionnels de terrain** pour construire des solutions au plus près des besoins des bénéficiaires.

Le Département entend **construire, planifier, faire vivre et évaluer cet outil directeur** des politiques de solidarités, en **concertation avec ses partenaires, ses agents et ses bénéficiaires**.



# SOLIDARITÉS 71

## UN SCHÉMA UNIQUE DES SOLIDARITÉS

### AMBITIONS TRANSVERSALES

- Coordination, partenariat
- Accompagnement et parcours des personnes
- Professionnels des solidarités
- Établissements et services sociaux et médico-sociaux

### AMBITIONS THÉMATIQUES

- Action sociale
- Autonomie des personnes âgées et/ou en situation de handicap
- Enfance et familles
- Insertion

Une déclinaison départementale et territorialisée

# LES GRANDES ÉTAPES D'ÉLABORATION DU SCHEMA

## LANCEMENT

Définir la méthodologie d'élaboration du schéma, identifier et installer les instances de gouvernance, constituer un comité technique du projet.



OCT. > NOV. 22

## CONCERTATION

Mobiliser et recueillir l'avis des agents départementaux, des partenaires et professionnels de l'action sociale, des élus locaux et départementaux ainsi que des bénéficiaires des services départementaux.



JANV. > MAI 23

## RÉDACTION

Rédiger les orientations stratégiques du schéma et s'assurer de leur mise en cohérence avec les différents plans et schémas co-signés avec les services de l'État.



MAI > JUIN 23

## ANIMATION, SUIVI ET ACTUALISATION DU SCHEMA

Poursuivre avec l'ensemble des parties prenantes le travail de déclinaison opérationnelle des orientations stratégiques du schéma, veiller à la mise en œuvre et à l'évaluation annuelle des programmes d'actions établis.



SEPT. 23 >

## DIAGNOSTIC ET ÉVALUATION

Établir un diagnostic social du territoire, dresser un bilan des précédents schémas départementaux et de l'offre de service départementale.



NOV. 22 > JANV. 23

## ANALYSE DES RÉSULTATS DES CONCERTATIONS

Dresser un bilan des différentes concertations réalisées sur le premier semestre 2023 en analysant les attentes, les besoins, les constats et les propositions formulés par les parties prenantes mobilisées.



AVRIL > MAI 23

## VALIDATION

Présenter les ambitions et orientations au sein des différentes instances de gouvernance du schéma, recueillir les avis obligatoires (ODPE, CDCA, ARS), valider le cadre stratégique en Assemblée départementale.



JUIN > SEPT 23



## UNE DÉMARCHÉ PARTICIPATIVE

Le Département a souhaité inscrire les travaux d'élaboration de son Schéma unique des solidarités dans le cadre d'une large concertation. Élus départementaux et locaux, partenaires institutionnels et opérationnels des solidarités, agents et professionnels de terrain, bénéficiaires des services ont été fortement mobilisés aux différentes étapes du projet.

- › **Plus de 500 professionnels des solidarités** ayant participé aux 6 réunions des **Conseils de territoire**
- › **766 répondants à l'enquête en ligne** diffusée par le Département, dont 475 agents départementaux et 291 partenaires.
- › **24 bénéficiaires des services départementaux ou leurs proches aidants** ayant participé à des focus groupes sur les 3 Territoires d'action sociale



## AMBITION 1

# CONFIRMER LE RÔLE DU DÉPARTEMENT COMME CHEF DE FILE DE L'ACTION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE

À travers cette ambition, le Département tient à assumer son rôle singulier de chef d'orchestre des solidarités : articuler et rendre plus lisibles les interventions de chaque acteur dans une logique de complémentarité et de couverture des zones blanches, structurer les dynamiques partenariales dans le respect des compétences de chacun et promouvoir ce qui fait sens commun en Saône-et-Loire. Être chef de file, c'est aussi se doter d'une capacité à anticiper l'évolution des besoins et s'appuyer sur la connaissance fine des acteurs de terrain pour construire des outils de pilotage de l'action sociale.

### ORIENTATION STRATÉGIQUE 1

#### Renforcer l'interconnaissance et la coopération entre acteurs de la filière sociale et médico-sociale

- › Capitaliser et renforcer les réseaux professionnels existants, les institutionnaliser/les fédérer à l'échelle territoriale et/ou départementale
- › Encourager l'organisation de temps de rencontres réguliers et le développement d'outils d'interconnaissance entre acteurs du territoire
- › Améliorer la coopération existante pour une action sociale coordonnée et efficiente à l'échelle départementale
- › Développer les initiatives de concertation locale pour favoriser l'émergence de projets adaptés aux spécificités du territoire

### ORIENTATION STRATÉGIQUE 2

#### Mieux observer et partager les besoins sociaux du territoire au service des politiques de solidarités

- › Construire et faire vivre un observatoire départemental des solidarités pour un pilotage concerté de l'action sociale
- › S'appuyer sur les démarches d'observation menées à l'échelle communale et intercommunale pour construire une vision partagée des besoins
- › Accompagner les professionnels dans l'appropriation des outils d'observation sociale
- › S'appuyer sur l'observatoire départemental pour adapter l'offre de services et les actions menées au plus près des besoins

### ORIENTATION STRATÉGIQUE 3

**Développer la plateforme InfoPublic71 pour permettre aux professionnels des solidarités de trouver les informations utiles à leur pratique et mieux mobiliser les aides et dispositifs existants**

- › Rassembler les informations relatives aux aides et dispositifs sur Infopublic71 pour en faire une base de ressources de référence entre toutes les structures sociales et médico-sociales, commune, collaborative et actualisée
- › Faire connaître Infopublic71 aux autres acteurs au-delà des professionnels des solidarités : secrétaires de mairie, associations, sites France Service... pour apporter la meilleure réponse possible

**500**

**acteurs sociaux  
répertoriés  
sur Infopublic71**





9



Maisons locales  
de l'autonomie

18



Maisons  
départementales  
des solidarités

## AMBITION 2

# FACILITER LE PARCOURS DES BÉNÉFICIAIRES DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX À TOUT ÂGE DE LA VIE

Le Département souhaite permettre à chaque bénéficiaire d'acquérir ou de retrouver une autonomie au quotidien. C'est tout d'abord valoriser et renforcer les capacités de la personne et l'encourager à être actrice de son projet de vie. C'est aussi, faciliter ses démarches à travers un réseau de professionnels de proximité et des outils d'information accessibles. C'est enfin renforcer un accompagnement humain et digne, diversifier les ressources mobilisables autour de la personne, qu'il s'agisse de professionnels des solidarités ou de proches aidants, pour un parcours individualisé et sans rupture.

### ORIENTATION STRATÉGIQUE 1

#### Informier et renforcer la lisibilité des missions de solidarités du Département

- › Mieux faire connaître les missions de solidarités du Département et l'offre de services à destination du grand public et des professionnels
- › Adapter et simplifier la communication à destination des bénéficiaires

### ORIENTATION STRATÉGIQUE 2

#### Accueillir les publics et favoriser l'accès aux droits

- › Garantir un accueil physique de proximité, téléphonique et numérique de qualité
- › Poursuivre la simplification des démarches d'accès aux droits et aux services
- › Développer, structurer et faire vivre les réseaux de premier accueil social inconditionnel de proximité
- › Outiller les professionnels de l'accueil du Département et des partenaires

### ORIENTATION STRATÉGIQUE 3

#### Promouvoir un accompagnement personnalisé des personnes

- › Favoriser l'autonomie des personnes par la co-construction de leur projet d'accompagnement
- › Développer l'accompagnement en allant vers les publics
- › Mieux coordonner la réponse des professionnels autour de la personne pour un parcours sans rupture
- › Mieux intégrer les proches aidants et les pairs dans l'accompagnement des personnes

### ORIENTATION STRATÉGIQUE 4

#### Mieux prendre en compte la parole des personnes pour mieux s'adapter à leurs besoins

- › Mobiliser et outiller les professionnels pour recueillir la parole des bénéficiaires et des proches aidants
- › S'appuyer sur l'expertise des personnes pour faire évoluer les pratiques professionnelles, les instances et les dispositifs sociaux

## AMBITION 3

# ACCOMPAGNER LES MÉTIERS DES SOLIDARITÉS EN SAÔNE-ET-LOIRE POUR PRÉPARER L'AVENIR

Le Département prévoit d'engager une réflexion de fond, aux côtés de l'ensemble des acteurs du territoire, sur l'attractivité et la fidélisation des professionnels des solidarités. Promouvoir la diversité des métiers et les perspectives d'évolutions au sein des solidarités, agir sur la formation pour développer les compétences utiles aux territoires et encourager les initiatives visant à expérimenter de nouvelles modalités d'exercice du travail social constituent des axes prioritaires en Saône-et-Loire.

### ORIENTATION STRATÉGIQUE 1

#### Renforcer l'attractivité des métiers des solidarités

- › Valoriser l'image des métiers des solidarités
- › Accompagner les parcours des professionnels en favorisant les passerelles entre les métiers des solidarités
- › Soutenir les acteurs dans la mise en place de nouvelles organisations de travail plus attractives et fidélisatrices pour les salariés du territoire
- › Développer une prospective sur les besoins des métiers de demain

### ORIENTATION STRATÉGIQUE 2

#### Agir sur la formation pour favoriser le développement des compétences

- › Adapter/ajuster avec les organismes de formation les contenus des formations initiales au plus près des réalités de terrain
- › Déployer des outils qui facilitent la qualification et le recrutement des professionnels
- › Adapter la formation continue aux besoins nouveaux
- › Développer la mutualisation de formations entre partenaires, pour favoriser l'interconnaissance et l'interdisciplinarité

### ORIENTATION STRATÉGIQUE 3

#### Promouvoir et développer les pratiques professionnelles innovantes

- › Identifier les pratiques professionnelles innovantes et les faire connaître
- › Créer les conditions favorables à l'innovation sociale et à l'expérimentation
- › Renforcer la pluridisciplinarité dans les équipes médico-sociales



Près de  
**1 000**



agents départementaux  
œuvrant dans le champ des  
solidarités au quotidien :

- Accueil et accompagnement social de proximité
- Protection maternelle et infantile
- Prévention et protection de l'enfance et des familles
- Prévention et lutte contre les violences intrafamiliales
- Insertion des personnes qui rencontrent des difficultés dans l'accès à l'emploi
- Autonomie des personnes âgées et/ou en situation de handicap
- Accès et maintien dans le logement
- Prévention et lutte contre la pauvreté
- Protection des personnes vulnérables



**21%**

des signalements au titre des événements indésirables réalisés par les ESSMS de Saône-et-Loire concernant des motifs de maltraitance/négligence (2021)

## AMBITION 4

# CONSOLIDER LE DIALOGUE AVEC LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX

Le Département accompagne la transformation et la recomposition de l'offre médico-sociale pour offrir la meilleure qualité de vie aux habitants de Saône-et-Loire à domicile comme en établissement. À cette fin, plusieurs outils peuvent être mobilisés avec les acteurs de premier plan que sont les Établissements et services sociaux et médico-sociaux : la contractualisation pour donner de la visibilité et un cadre pluriannuel aux ESSMS, le contrôle pour évaluer la qualité des réponses apportées dans une logique de dialogue constructif avec les gestionnaires, la prévention des situations de maltraitance pour préserver le bien-être, l'intégrité et la dignité des personnes accompagnées.

### ORIENTATION STRATÉGIQUE 1

#### Accompagner et suivre les Établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS)

- › Faire de la tarification un outil au service de l'accessibilité, de l'adaptation et du rééquilibrage de l'offre départementale dans chaque secteur (autonomie et enfance)
- › Renforcer la prévention financière pour une gestion optimisée des ESSMS
- › Améliorer le cadre de vie

### ORIENTATION STRATÉGIQUE 2

#### Définir et mettre en œuvre un plan annuel de contrôle et de gestion des risques des ESSMS

- › Définir un plan de contrôle annuel des ESSMS et de gestion des risques

- › Utiliser les préconisations issues du contrôle comme un levier d'amélioration continue de l'établissement concerné
- › Capitaliser au niveau départemental sur les enseignements tirés dans une logique d'amélioration de la qualité de l'offre

### ORIENTATION STRATÉGIQUE 3

#### Garantir la bientraitance à domicile et en établissement

- › Prévenir la survenue de situation de maltraitance
- › Sensibiliser le grand public et les professionnels
- › Améliorer l'analyse, l'orientation et le traitement des situations
- › Structurer et piloter l'observatoire départemental de la bientraitance

## AMBITION 5

# RENFORCER L'ACTION SOCIALE DÉPARTEMENTALE

Cette ambition vise à agir sur tous les leviers permettant aux personnes de retrouver une autonomie dans leur vie quotidienne : accès à une alimentation de qualité, accès à la santé, gestion d'un budget, accès et maintien dans le logement, accès à la mobilité, accès à la culture et à la vie sociale. Grâce notamment à son Service social départemental, le Département accompagne et protège les Saône-et-Loiriens tout au long de la vie avec une approche globale des situations, une implication des personnes concernées, une coordination des différents acteurs de l'action sociale et médico-sociale.

### ORIENTATION STRATÉGIQUE 1

#### Lutter contre toutes les formes de précarité et vulnérabilité

- › S'impliquer dans des actions de lutte contre la précarité alimentaire
- › Améliorer l'accès à la santé pour les publics les plus fragiles et concourir au développement d'actions d'accompagnement de personnes présentant des troubles psychiques
- › Développer l'accès à la mobilité sur le territoire
- › Impulser et fédérer les acteurs du territoire autour d'une politique d'inclusion numérique en Saône-et-Loire
- › Lutter contre la précarité économique
- › Favoriser l'accès aux loisirs, au sport et à la culture comme vecteur de lien social

### ORIENTATION STRATÉGIQUE 2

#### Contribuer à la lutte contre le mal-logement

- › Prévenir les expulsions locatives en partenariat avec les acteurs du territoire

- › Contribuer à la lutte contre l'habitat indigne
- › Accompagner les personnes à développer des bonnes pratiques au quotidien en matière de consommation d'eau et d'énergie
- › Accompagner la rénovation énergétique des logements des particuliers

### ORIENTATION STRATÉGIQUE 3

#### Lutter contre les violences intrafamiliales

- › Agir en amont pour prévenir les violences intrafamiliales
- › Favoriser un traitement concerté entre acteurs des situations de VIF
- › Faciliter le parcours des victimes pour sortir des VIF et se reconstruire

### ORIENTATION STRATÉGIQUE 4

#### Renforcer la prévention à tous les âges de la vie

- › Améliorer le repérage des facteurs générateurs de situations de fragilité
- › Recenser les actions de prévention existantes et prioriser les domaines



12



réseaux VIF  
en Saône-et-Loire  
(2021)

nécessitant un plan d'actions  
en matière de prévention

- › Se donner les moyens d'agir  
le plus en amont possible
- › Fédérer et coordonner les actions  
de prévention avec les acteurs

#### ORIENTATION STRATÉGIQUE 5

#### Améliorer le pilotage de l'action sociale territorialisée

- › Définir et mettre en œuvre une  
feuille de route pour le Service social  
départemental
- › Faciliter l'articulation entre les  
équipes généralistes du Service  
social départemental et les équipes  
sectorielles sur l'ensemble des  
domaines d'intervention du Service  
social départemental
- › Construire des outils d'évaluation  
de l'action sociale territorialisée

15 547

ménages (personnes  
seules ou familles)  
rencontrés par  
le Service social  
départemental  
(2021)



## AMBITION 6

# ACCOMPAGNER LA PERTE D'AUTONOMIE ET LE HANDICAP

Le Département s'attache à faire évoluer les réponses en matière de prestations, de lieux de vie et de services pour garantir l'autonomie des personnes âgées et/ou en situation de handicap. Aux côtés des acteurs du territoire et en soutien aux proches aidants, il travaille à réunir les conditions pour permettre de « bien vieillir » entre domicile, habitat intermédiaire et établissement, adapter l'environnement de vie, et rendre effective l'inclusion des personnes dans toutes les sphères de la vie sociale.

### ORIENTATION STRATÉGIQUE 1

#### Garantir le choix de vivre chez soi

- › Prévenir les fragilités et lutter contre l'isolement social
- › Coordonner et accompagner l'adaptation de l'environnement de vie
- › Soutenir la diversité des modes « d'habiter chez soi »
- › Sécuriser et garantir l'accompagnement du quotidien

### ORIENTATION STRATÉGIQUE 2

#### Confirmer l'inclusion des personnes en situation de handicap comme une priorité

- › Contribuer à l'ambition du collègue inclusif
- › Soutenir la vie sociale et la citoyenneté
- › Faciliter l'accès aux soins de droit commun et la prévention
- › Transformer les réponses médico-sociales au service de l'inclusion

### ORIENTATION STRATÉGIQUE 3

#### Adapter les réponses aux besoins de la population et aux spécificités des territoires

- › Adapter les réponses à l'évolution des besoins des personnes
- › Veiller au maillage territorial des réponses et à la prise en compte des spécificités des territoires

### ORIENTATION STRATÉGIQUE 4

#### Soutenir l'amélioration de la qualité des réponses

- › Renforcer la concertation et la coordination du parcours
- › Développer l'anticipation, la réactivité et l'adaptation dans les parcours
- › Soutenir l'évolution des compétences des professionnels

## ORIENTATION STRATÉGIQUE 5

### Améliorer le pilotage de la politique autonomie

- › Renforcer la concertation stratégique
- › Améliorer les capacités d'observation des besoins pour adapter les réponses
- › Développer les pratiques d'évaluation de la politique autonomie

En moyenne

**9 127**



personnes âgées  
accompagnées  
pour leur maintien  
à domicile chaque  
mois (2021)

**44 571**



personnes  
ayant au moins  
un droit ouvert  
à la MDPH (2021)

# RÉPONDRE AUX BESOINS DES ENFANTS ET DES FAMILLES

Le Département entend renforcer l'offre à destination des enfants et des familles sur l'ensemble du territoire, la faire connaître et l'adapter au plus près des besoins identifiés. Cela consiste d'une part à accompagner les parents dans l'exercice de leurs responsabilités grâce aux outils déployés par la prévention maternelle et infantile et par la protection de l'enfance. C'est aussi garantir à l'enfant, l'adolescent, ou le jeune adulte la prise en compte de ses besoins, de ses aspirations et veiller à préserver sa sécurité, sa moralité, son éducation et son développement dans le respect de ses droits.

### ORIENTATION STRATÉGIQUE 1

#### Renforcer la prévention et le soutien à la parentalité en réponse aux besoins des enfants et des familles

- › Définir la politique de prévention départementale dans le champ de l'enfance en repérant les besoins des familles et en coordonnant les différents acteurs
- › S'appuyer sur le Service social départemental (SSD) et le service de Protection maternelle et infantile (PMI) pour inscrire la prévention et le soutien à la parentalité dans une démarche globale d'accompagnement des familles
- › Renforcer le partenariat autour de la prévention des comportements à risque pour les enfants et leurs familles en s'appuyant sur les dispositifs d'aller-vers
- › Redonner une place aux actions préventives renforcées

### ORIENTATION STRATÉGIQUE 2

#### Développer les missions de Protection maternelle et infantile

- › Mieux valoriser les missions fondamentales de la PMI en matière de prévention

- › Développer l'offre de service de PMI en matière de prévention
- › Poursuivre la coordination des centres de santé sexuelle à l'échelle départementale et mieux faire connaître leurs missions auprès des partenaires et du grand public
- › Soutenir la mise en place du service public de la petite enfance et l'adaptation des modes d'accueil aux besoins des familles pour les enfants de 0 à 6 ans dans le cadre du schéma départemental des services aux familles, accompagner les professionnels et structures d'accueil

### ORIENTATION STRATÉGIQUE 3

#### Sécuriser le parcours en protection de l'enfance

- › Améliorer et fluidifier la phase préalable à une prise en charge
- › Repartir des besoins de l'enfant pour définir des objectifs d'accompagnement et construire un parcours sur-mesure avec l'enfant, sa famille et les partenaires
- › Mieux prendre en compte les besoins en santé des enfants
- › Mieux accompagner les sorties du dispositif de protection de l'enfance

› Adapter l'offre d'accompagnement et d'accueil aux besoins évolutifs ou spécifiques des enfants et de leurs familles, en coordination avec les partenaires

#### ORIENTATION STRATÉGIQUE 4

### Améliorer le pilotage de la politique enfance-familles

- › Renforcer la concertation avec les partenaires, les enfants, les familles pour mieux prendre en compte leurs besoins
- › Améliorer l'observation des besoins des personnes et développer une vision prospective
- › Favoriser le développement d'une culture commune entre les acteurs de la prévention et protection de l'enfance
- › Favoriser les expérimentations, leur évaluation et le partage des pratiques innovantes



1 608



mesures  
de placement  
(2021)

842



familles  
accompagnées  
par des TISF\* (2021)

\*techniciens de l'intervention  
sociale et familiale

## AMBITION 8

# DES PARCOURS D'INSERTION RÉSOLUMENT Tournés VERS L'EMPLOI

Cette ambition vise à agir rapidement et efficacement auprès des bénéficiaires du RSA, dès leur entrée dans le dispositif, pour les accompagner dans leur parcours d'insertion professionnelle. Il s'agit également d'adapter au mieux l'offre d'insertion pour la rendre accessible à tous et de veiller à l'adéquation entre les potentialités des personnes accompagnées et les besoins des entreprises du territoire pour garantir un retour pérenne vers l'emploi.

### ORIENTATION STRATÉGIQUE 1

**Garantir à chaque bénéficiaire du RSA un accompagnement à l'emploi adapté et un parcours sans rupture afin d'éviter aux personnes de s'installer dans l'inactivité, la précarité et la pauvreté**

- › Agir rapidement et efficacement auprès des bénéficiaires du RSA dès leur entrée dans le dispositif pour les informer sur leurs droits et leurs devoirs
- › Définir des outils de parcours partagés et uniques des bénéficiaires du RSA
- › Démarrer l'accompagnement des bénéficiaires du RSA au plus vite en adoptant des outils de parcours partagés en lien avec les orientations France Travail
- › Définir un référent de parcours et mieux se coordonner autour de la personne
- › Mettre en adéquation prescription et publics en adaptant si besoin l'offre d'insertion existante
- › Ajuster les missions du service social départemental pour s'inscrire dans les futures orientations de France Travail

### ORIENTATION STRATÉGIQUE 2

**Renouveler l'offre d'insertion pour la rendre accessible à tous**

- › Repenser l'offre d'insertion pour être capable de proposer un parcours adapté à tous les publics sur le principe que personne n'est inemployable
- › Adapter et dynamiser l'offre d'insertion pour tenir compte des besoins évolutifs des publics et des disparités territoriales
- › Participation à des événements, type campagne de sensibilisation, afin de contribuer à la prévention et à la lutte contre l'illettrisme
- › Mise en place d'un système de « communication accessible pour tous » pour accroître la communication en direction et entre les différents acteurs et les bénéficiaires.

### ORIENTATION STRATÉGIQUE 3

**Développer des partenariats avec le monde économique pour garantir le recours à l'emploi pérenne des bénéficiaires du RSA en fin d'accompagnement**

- › Accompagner le monde de l'entreprise à l'accueil de publics en insertion (sensibilisation, appui, tutorat)

- › Promouvoir l'utilisation des clauses d'insertion comme support de retour à l'emploi pour les bénéficiaires du RSA
- › Poursuivre la structuration de l'insertion par l'activité économique

#### **ORIENTATION STRATÉGIQUE 4**

### **Améliorer le pilotage et l'efficience de la politique départementale d'insertion professionnelle**

- › Renforcer la concertation stratégique des acteurs de l'insertion dans la perspective de la mise en place de France Travail
- › Mieux observer les besoins des personnes et articuler une réflexion sur l'offre à déployer
- › Développer des outils d'analyse de données socio-économiques permettant une meilleure représentation des besoins et une juste projection des actions à mettre en place
- › Construire des outils d'évaluation de la politique d'insertion

**6 919**

**bénéficiaires  
du RSA orientés  
« emploi » (2021)**





**DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE  
DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE AUX SOLIDARITÉS**

Espace Duhesme - 18, rue de Flacé  
CS70126 - 71026 Mâcon Cedex 9

[dgas@saoneetloire71.fr](mailto:dgas@saoneetloire71.fr)

